

Voilà, à mon avis, en quelques lignes, le sens du bill C-201.

J'ai en main un article d'un hebdomadaire américain, le *Manchester Guardian Weekly* du 9 décembre, faisant état de la situation au Canada. Cet article est intitulé: «Le Canada—Colonie économique»

Je crois que le gouvernement et tous les Canadiens sérieux se rendent compte de cette situation. Et lorsqu'on peut lire de telles observations sur cette situation dans un magazine américain, cela devrait nous inviter à adopter une mesure encore plus efficace, afin que non seulement les investissements étrangers soient à l'avantage du Canada, mais qu'on scrute d'une façon sérieuse jusqu'à quel point cela peut être également rentable pour ceux qui investissent chez nous.

Voici ce qu'on peut lire dans le *Manchester Guardian Weekly*:

Dans le rapport Schultz, on a signalé que, pour tout dollar investi au Canada pour extraire du pétrole, 71 cents reviennent aux États-Unis sous forme de revenu d'investissement au cours de la première année pendant laquelle l'investissement a été fait. Il n'y a aucune raison de douter qu'on réalise le même revenu d'investissement pour toute autre forme d'exploitation énergétique ou d'industrie extractive de minerais, qu'il s'agisse de gaz naturel, d'énergie hydro-électrique ou de métaux communs.

Ce n'est pas nous qui le disons; cela est publié dans le magazine que je viens de mentionner. Alors, si c'est rentable pour les financiers étrangers d'investir chez nous pour l'exploitation ou la transformation de nos richesses naturelles, à plus forte raison, le serait-il pour les Canadiens. Et le gouvernement devrait prendre, à mon sens, les mesures nécessaires pour encourager davantage les Canadiens à investir dans des entreprises véritablement canadiennes, de façon, non pas à continuer d'être une colonie économique, mais à devenir de véritables Canadiens, maîtres de leur destinée.

Le gouvernement devient de plus en plus conscient de cela. Au fait, il est très important pour nous de contrôler la mainmise sur nos entreprises canadiennes et sur nos ressources naturelles. C'est pourquoi le gouvernement présente le bill C-201. À mon avis, étant donné tous les efforts qui ont été faits par les gouvernements fédéral ou provinciaux pour former des Canadiens capables d'administrer des entreprises, je crois que le Canada a acquis suffisamment de maturité pour contrôler toute notre économie.

Nous avons, au Canada, des gens véritablement qualifiés qui, souventes fois, demeurent sans emploi, parce qu'ils n'ont pas l'avantage d'être employés dans des entreprises dirigées par des Canadiens. Elles sont parfois sous le contrôle d'étrangers qui amènent chez nous des gens de leur pays pour occuper les meilleures positions, et nous, nous sommes délaissés. On s'en va à mon sens dans la bonne direction, en tâchant d'attirer l'attention des Canadiens sur cette question. On y va délicatement, et je conçois qu'il doit en être ainsi. Et je ne crois pas qu'on nous accusera de faire du nationalisme étroit si nous agissons de cette façon.

Ainsi, nous ferions plutôt preuve de fierté nationale, car, en somme, il faut de la fierté dans tous les domaines, et il n'est pas défendu d'avoir de la fierté nationale, sans pour autant être qualifiés d'étroits d'esprit, comme cela arrive parfois.

• (2010)

Le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin), cet après-midi, dans son discours, a dit que le bill n'était

[M. Lambert (Bellechasse).]

pas une panacée à tous nos problèmes. C'est bien sûr! Je le considère comme un commencement qui devrait inviter le gouvernement et les parlementaires à faire des suggestions pour que l'on continue à progresser dans cette direction, afin de faire des Canadiens des hommes d'affaires véritablement avertis, capables d'administrer des entreprises véritablement canadiennes, et qu'il y ait certains capitaux d'ailleurs qui demeurent dans des entreprises, du moment qu'ils sont sous contrôle, que les entreprises sont contrôlées par des Canadiens et qu'elles rapportent d'abord au Canada. À mon avis, il est alors permis d'accepter des investissements qui proviennent d'ailleurs. Encore faudrait-il les considérer avec beaucoup d'attention.

Le ministre a également parlé—et cela m'a intéressé énormément—de discussions avec les gouvernements provinciaux à ce sujet. À mon avis, il s'agit encore là d'une politique louable. Au fait, le gouvernement central, sur des questions aussi importantes, doit s'entretenir avec les gouvernements provinciaux, parce qu'encore tout dernièrement on pouvait se rendre compte que le premier ministre de la province de Québec—je pense que c'est hier—déclarait à des militants de son parti que le problème le plus grave de son administration, ce dont la province avait le plus besoin, c'était des crédits. Il disait que les pouvoirs d'administration sont plutôt secondaires, mais que la province a besoin de crédits pour se développer.

C'est notamment la situation, par exemple, en ce qui a trait au projet de la baie James. Il s'agit d'un territoire très vaste à développer et, pour le développer, il va falloir y aller avec beaucoup d'attention. Il ne s'agit pas de développer un territoire, d'exploiter des richesses naturelles, pour le plaisir de faire de l'exploitation. Il faudra faire cela avec beaucoup d'attention, afin de ne pas contribuer à gâter une autre partie de notre économie en polluant un territoire, en polluant des eaux dont nous avons énormément besoin.

Un des grands problèmes du gouvernement de la province de Québec, c'est de trouver les crédits nécessaires. Alors, le gouvernement songe sérieusement à se tourner du côté des Américains, du côté des autres pays, pour les inviter à venir investir chez nous. À ce sujet, j'inviterais le ministre de l'Industrie et du Commerce, au cours de ses entretiens avec le gouvernement de la province de Québec, de chercher d'abord à promouvoir chez nous toutes les possibilités de trouver des capitaux pour que les épargnants canadiens trouvent des avantages à placer leurs capitaux dans des entreprises canadiennes, ce qui permettra peut-être au gouvernement de la province de Québec de poser un geste concret et d'atteindre un objectif véritablement louable, sans être obligé de signer des engagements à l'avantage des autres pays, à l'avantage de ceux qui ont intérêt à investir chez nous.

Monsieur l'Orateur, on devrait, je crois bien, donner une nouvelle orientation à notre politique de financement dans ce secteur, pour que le développement et l'exploitation de nos ressources naturelles soient faits par des gens de chez nous et, autant que possible, avec des capitaux de chez nous.

J'entendais, cet après-midi, le député d'York-Sud (M. Lewis) parler de la possibilité de trouver des capitaux au Canada. Je suis de son avis, à la condition que l'on montre à ceux qui ont des épargnes l'avantage d'investir dans des entreprises canadiennes. Ceci pourrait se faire grâce à de la publicité, à de l'information, qui serait de nature à créer véritablement un intérêt, à ce niveau-là.